



### BO HO HOV – Opérations d'ordre non électriques

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Enoncer les risques d'accident lors de travaux non-électriques en zone de voisinage simple des installations électriques haute et basse tension. Transporter les règles exposées dito dans le cadre de son activité. Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510 lors de travaux non électriques sur les ouvrages électriques et adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique. Assurer son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

#### PUBLICS

Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservé aux électriciens en zone de voisinage simple.

#### PREREQUIS

Aucun.

#### METHODES PEDAGOGIQUES

Un livret de cours est remis au stagiaire le jour de la formation comme support à la formation. Les stagiaires travaillent sur la base de supports écrits, vidéo et mises en situations.

Alternance de cours théoriques, d'exercices pratiques et de mises en situations.

#### FORMATEUR(S)

Plus de 10 ans d'expérience en tant que formateurs dans les formations d'habilitation électrique dans le respect de la réglementation.

#### PROGRAMME

1. NOTIONS ELEMENTAIRES D'ELECTRICITE :
  - Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations,
  - Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
  - Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
  - Zones d'environnement et leurs limites,
  - Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,
  - Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations,
  - Protection collective : mesures, équipements et signalisation,
  - Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
  - Évaluation du risque électrique.
2. PREMIERS SECOURS ET PROTECTION INCENDIE SUR LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES :
  - Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
  - Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
  - Zones d'environnement et leurs limites,
  - Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,
  - Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention,
  - Surveillance des opérations,
  - Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée,
  - Équipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser,
  - Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser,
  - Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre,
  - Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
  - Évaluation du risque électrique.

Inscription

07 67 48 44 86 | [contact@ng-vin.fr](mailto:contact@ng-vin.fr)



3. OPERATION EN BASSE TENSION H0 B0 EXECUTANT :
  - Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction),
  - Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention.
4. OPERATION EN BASSE TENSION H0 B0 CHARGE DE CHANTIER :
  - Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction),
  - Documents : type et utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers)
  - Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention,
  - Zones de travail : mise en place et surveillance.

<b>DUREE DE LA FORMATION</b>	7 h sur 1 jour		<a href="#">Voir les sessions et tarifs</a>	€
<b>MODALITE PEDAGOGIQUE</b>	 Au centre de formation ou en entreprise	 En présentiel	 En groupe	
<b>FINANCEMENT POSSIBLE</b>	 => Prise en charge à 100%, information sur le <a href="#">lien suivant</a>	 => Prise en charge à hauteur de 175 € TTC par journée, selon les modalités de financement de Vivea en vigueur.		
<b>ACCESSIBILITE</b>	L'accès à la formation est formalisé par la signature d'une convention de formation transmis sous format électronique. Cette prestation peut être conditionnée à la validation d'un financement par un organisme financeur et peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.			
<b>SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Feuille d'émargement</li> <li>✓ Evaluations théoriques et pratiques selon le référentiel de la NFC 18-510</li> <li>✓ Enquête de satisfaction stagiaire et client</li> <li>✓ Obtention d'une attestation de fin de formation.</li> </ul>			

Formation réalisée avec un centre partenaire agréé.

Inscription

07 67 48 44 86 | [contact@ng-vin.fr](mailto:contact@ng-vin.fr)

